

Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230

☎ et 📠 : 04.66.48.25.24.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le 15/04/2021

ID : 048-214800567-20210413-DE2021_21-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 13/04/2021
date de convocation : 06/04/2021

n° de délibération : DE2021 - 21

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 11
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
**Budget Primitif Annexe « Eau-
Assainissement » : vote du budget 2021**

Le treize avril deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIEL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		X
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée le Budget Primitif Annexe 2021 « Eau - assainissement »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE et VOTE ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

↳ section d'exploitation 166 144.00 €

↳ section d'investissement 133 295.00 €

Pour copie conforme,
Le Maire

